

Réf : F16028.01

Direction de l'Environnement (DENV)
Centre administratif de la province Sud
(CAPS)
Artillerie - 6, route des Artifices
Baie de la Moselle
BP L1, 98849 Nouméa cedex
Tél. 20 34 00 - Fax 20 30 06
denv.contact@province-sud.nc

FORMULAIRE DE DECLARATION DE MISE EN SERVICE D'INSTALLATIONS CLASSEES

(Article 415-7 du code de l'environnement de la province Sud)

ATTENTION

Formulaire à déposer ou à envoyer par courrier en deux (2) exemplaires
à l'attention du président de l'Assemblée de province.

Direction de l'Environnement

Service des Installations Classées, des Impacts Environnementaux et des Déchets (SICIED)

Centre administratif de la province Sud

Pour tout renseignement, contacter le SICIED

Tél : 20 34 00 Courriel : denv.contact@province-sud.nc

* L'EXPLOITANT (indiquer la dénomination) SDC JADE

déclare avoir mis en service la ou les **INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**
suivantes : Station d'épuration et de traitement des eaux usées
domestiques

* NUMERO D'ARRETE D'AUTORISATION, D'AUTORISATION SIMPLIFIEE OU DE RECEPISSE DE DECLARATION DE OU
DES ACTIVITES CONCERNEES :

n° 30223-22012-REP1000T

* du (jj/mm/aaaa) 18/03/20

* DATE DE MISE EN SERVICE : (jj/mm/aaaa) juin 2018

LOCALISATION DE OU DES INSTALLATIONS

* Commune : Nouméa

* Adresse : 6 rue Faïdherbe Notar-Pool

* Coordonnées du centre de l'installation (RGNC 91-93) : X : 466 688 ; Y : 213 582

* Fait à Nouméa, le (jj/mm/aaaa) 12/07/21

* Par (Nom - Prénom du signataire) : CAZEBES LESLIE

* Qualité du signataire : Syndic

* Signature :

Insérer une signature **Sarl PATRIMOINE IMMOBILIER**
op par [Signature]

Toute déclaration fausse ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 819 000 F d'amende)

*Champs obligatoires

Envoyer

Direction de l'Environnement (DENV)
6, route des Artifices
BP L1, 98849 Nouméa cedex
Tel : 20 34 00 - Fax 20 30 06
denv.contact@province-sud.nc